



# Site Natura 2000 FR 7200795 "Tunnel de Saint-Amand-de-Coly"

Bilan d'animation



2012

Structure animatrice :



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Aquitaine



---

---

# Site Natura 2000 FR 7200795

## "Tunnel de Saint-Amand-de-Coly"

Structure animatrice:

En partenariat avec :



Chargées de Missions : Nolwenn Quéro, Cécile Legrand

Références:

Quéro N., 2012

Bilan d'animation du site Natura 2000 FR7200795

"Tunnel de Saint-Amand-de-Coly"

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

Bilan d'animation

Illustrations :

Vue du tunnel de Saint-Amand-de-Coly ( L.Bélenguier)

Grand rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum* (M. Paillet)

---

---

---

---

2012

**SITE NATURA 2000**  
**«TUNNEL DE SAINT AMAND DE COLY»**

**MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS D'ANIMATION – ANNÉE 2012**

**Préambule**

Le site Natura 2000 « Tunnel de Saint-Amand de Coly » FR7200795 (Directive 92/43/CEE "Habitats, Faune, Flore") s'est doté d'un Document d'Objectifs validé en 2006. Une première phase d'animation (2008-2010) a été menée afin de réaliser en priorité les actions de gestion mentionnées dans le DOCOB (*cf. bilan d'animation 2008-2010*).

L'animation sur le site de Saint-Amand de Coly a été reconduite pour deux années (2011-2012). L'objectif de ces deux années d'animation est de compléter les actions de gestion ayant pu être initiées les années précédentes et poursuivre la communication/sensibilisation dans un souci de préservation des populations de chauves-souris.

Les actions réalisées en 2012 sont présentées ci-après par objectifs opérationnels.

**Animateur site** : Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

**Rappel des enjeux du site** : L'intégration de ce site au réseau Natura 2000 résulte de la présence de chiroptères dans le tunnel, en particulier de la Barbastelle d'Europe et du Grand Rhinolophe, en période d'hibernation. 8 autres espèces de chauves-souris, dont 5 également inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats (Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, complexe Grand/Petit Murin, Vespertilion à oreilles échancrées, Minioptère de Schreibers) fréquentent également le site à diverses périodes de l'année.

**Sommaire**

<b><u>O1. Conserver les espèces et habitats d'espèces d'intérêt patrimonial</u></b> .....	2
<u>Un nouveau contrat Natura 2000 : GH3 à mettre en place</u> .....	2
<u>Bilan des actions de gestion</u> .....	4
<b><u>O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces</u></b> .....	5
<u>SE1 Suivi des populations de chiroptères du tunnel</u> .....	5
<u>SE2 : Acquisition, pose et suivi des détecteurs de suivi hygrothermique</u> .....	6
<u>SE4 : suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères</u> .....	6
<u>Des pistes pour l'évaluation de conservations des populations de chauves-souris du tunnel</u>	7
<b><u>O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces</u></b> .....	7
<u>VA1 : Mettre en place de la sensibilisation ex-situ</u> .....	7
<b><u>O4 Animer l'application du Document d'Objectif</u></b> .....	7
<u>Préparation et animation du Comité de Pilotage Local</u> .....	7
<u>Mise en place d'un Arrêt Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur le site du tunnel</u>	8
.....	8
<b><u>Perspectives d'actions pour 2013 / Nouvelle tranche d'animation</u></b> : .....	8

## O1. CONSERVER LES ESPÈCES ET HABITATS D'ESPÈCES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Lors des années d'animation précédentes, les actions GH1 (Mise en place d'un périmètre de protection et d'information) et GH2 (Entretien de l'accès sud-est du tunnel) ont été réalisées. L'objectif initial est atteint.

### Un nouveau contrat Natura 2000 : GH3 à mettre en place

Afin de compléter les mesures de protection, une nouvelle mesure de gestion a été proposée et validée par le Comité de Pilotage du 15 Décembre 2011. Cette mesure correspond à l'une des fiches actions du DOCOB (SE3 Pose de nichoirs adaptés aux Barbastelles à proximité du site). Cette mesure est à présent proposée sur le site dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 :

GH3 (A32323P : AMÉNAGEMENTS ARTIFICIELS EN FAVEUR DES ESPÈCES JUSTIFIANT LA DÉSIGNATION D'UN SITE) – POSE DE NICOIRS ADAPTÉS AUX CHAUVES-SOURIS

Ce contrat viendra compléter le dispositif de mesures en place sur le site répondant à l'enjeu suivant :

« la disponibilité en gîte est un facteur déterminant pour la bonne conservation des populations de chauves-souris. La mise en place de nichoirs, permettra d'améliorer les possibilités d'abris pour les chauves-souris. De plus, le suivi de la fréquentation de ces nichoirs permettra d'améliorer la connaissance de la dynamique de population des Barbastelles. Plusieurs types de nichoirs pourront être mis en place ».

Cette action concerne en particulier les Barbastelles (*Barbastella barbastellus*) mais également les espèces forestières familières de ce type de gîte : Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*), Pipistrelle sp., Noctule sp. Au sein du périmètre du site, une première analyse a permis d'identifier les parcelles boisées, ou à dominante boisée (24 parcelles pré-ciblées), qui pourront faire l'objet de la pose de nichoirs après contact des propriétaires pré-identifiés (14 propriétaires différents) (Cf. Figure 1). L'analyse des "arbres supports" sera réalisée dans le cadre du diagnostic parcellaire préalable à la mise en place du contrat.

Une dizaine de nichoirs pourra être mise en place avec un suivi annuel (nombre de nichoirs à ajuster en fonction de la taille de la parcelle).

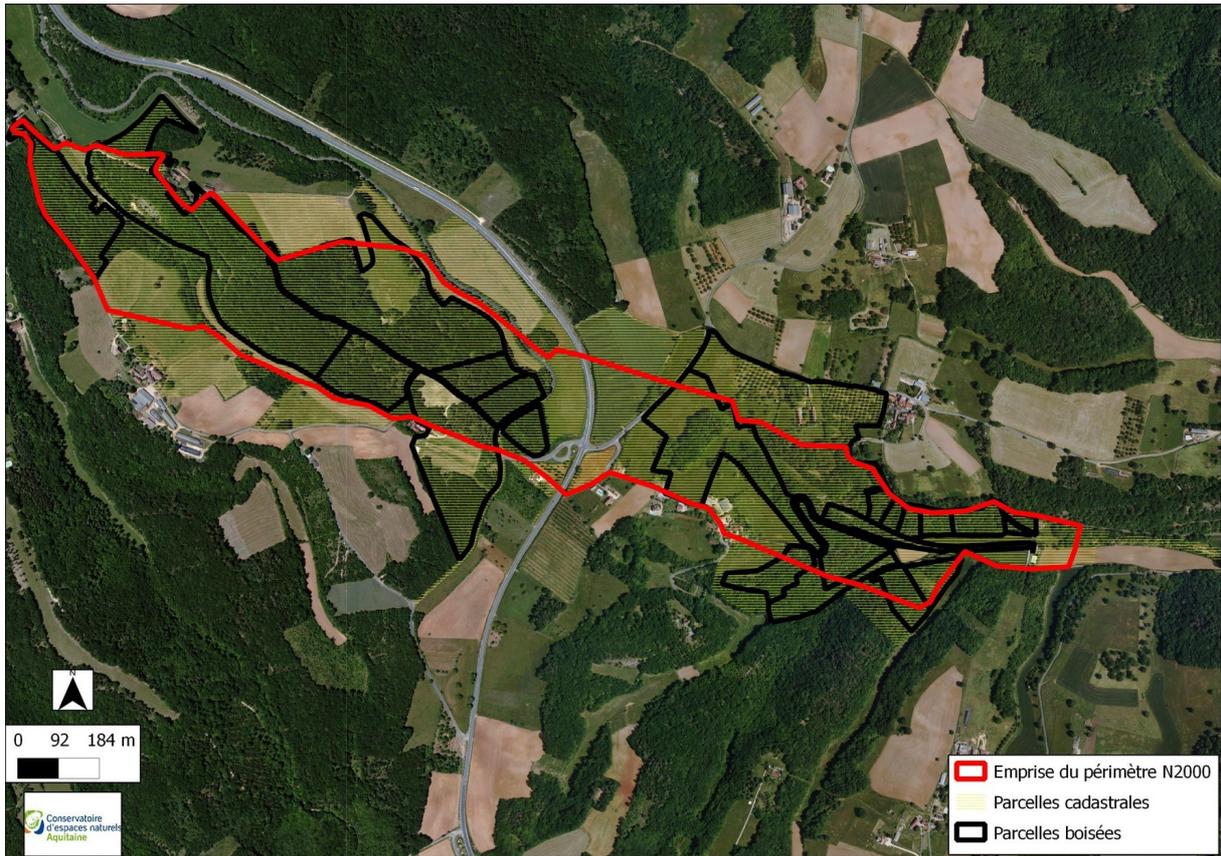


Figure 1: Parcelles cadastrales du site et localisation des parcelles forestières

**Estimation des coûts:**

**Matériel:** 10 nichoirs à 100 euros l'unité : 1000€

**Pose des nichoirs:** 1,5j : 750€

**Suivi:** 1j/an \* 5 ans : 2500€

**Coût estimé:** 4250€ / contrat (pour 5 ans)



Figure 2: Nichoir colonisé par une Noctule

## Bilan des actions de gestion

Le Document d'objectif validé en 2006 comportait 2 mesures de gestion aujourd'hui réalisées, dont voici le résumé financier et technique :

Contrat	Bénéficiaire	Montant (euros)	Date signature	Actions	Espèces concernées	Mesures du DOCOB	Avancement
CN795 TS01	Mairie de Saint Amand de Coly	19583,12	2008	Mise en place d'un périmètre de protection	- <i>Barbastella barbastellus</i> - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	GH1	Terminé
CN795 TS02	Mairie de Saint Amand de Coly	3617,4	2010	Entretien de l'accès sud-est du tunnel	- <i>Barbastella barbastellus</i>	GH2	Terminé

Tableau 1 : bilan des actions de gestion

L'objectif premier est donc atteint sur le site. Le suivi du périmètre grillagé, des panneaux d'information et de la zone ré-ouverte a été réalisé afin d'identifier toute dégradation ou évolution négative pour les populations de chauves-souris. On notera notamment que des dégradations du périmètre grillagé ont été constatées. Un suivi régulier devra permettre de mieux cerner les problèmes de fréquentation du tunnel, et éventuellement de revoir les aménagements afin de les adapter. Des discussions lors du COPIL de Décembre 2011 ont d'ailleurs conclues à la nécessité à la fois, de poser une main courante pour les dégradations observées, et d'envisager la mise en place d'un outil permettant de caractériser la fréquentation du tunnel (type caméra thermique). De plus, un arrêté municipal d'interdiction de pénétration dans le tunnel a été envisagé. Cette démarche de sécurisation réglementaire s'est poursuivie par la réflexion de la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, en lien avec la Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées (SCAP) (Cf. O4).



Figure 3: Dégradation du périmètre grillagé



Figure 4: Dégradation du périmètre grillagé

De plus, il convient de noter que les actions « Hors Contrats » mentionnées dans le DOCOB, bien que prioritaires, maintenant que les actions de gestion in situ ont été réalisées, n'ont pu être menées à bien, faute de financement. Ces actions sont en effet nécessaires afin de protéger efficacement les populations présentes dans le tunnel tout au long de leur cycle biologique. Deux actions répondent à cet enjeu :

- SE6 : Suivi par radio-pistage de Barbastelles capturées

- SE7 : Recherche de gîtes estivaux (Barbastelles et grands Rhinolophes) a proximité.

Au cours de l'année 2012, la recherche des modalités de financement de ces actions a été conduite à travers leur intégration dans la déclinaison régionale (Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères - PRAC) du plan national. Elles devraient pouvoir être appliquées lorsque le PRAC sera mis en œuvre (il est actuellement en cours de montage en lien avec les services de l'État) et répondre ainsi aux objectifs du DOCOB et validés par le COPIL.

## O2 ASSURER LE SUIVI DU SITE AFIN D'ÉVALUER LA CONSERVATION DES ESPÈCES

### SE1 Suivi des populations de chiroptères du tunnel

Le CEN Aquitaine, en tant qu'animateur du site Natura 2000 du Tunnel de Saint-Amand de Coly a été sollicité par le Conseil Général de la Dordogne. La Direction des Sports désirait en effet organiser un challenge sportif en mai 2012 qui emprunterait le tunnel dans un cadre scénarisé bien précis (utilisation du tunnel comme métaphore d'une échelle de temps).

La période à laquelle le projet était prévu est à priori une période où l'enjeu chauves-souris est faible voire nul. Pour faire suite aux suivis et rencontres réalisés en 2011, de nouvelles sessions de suivis ont été conduites en 2012 afin de s'assurer de la non-présence de populations de chiroptères à cette période.

Les résultats des trois suivis réalisés avant l'animation sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous.

La visite avec le CG 24 et le scénariste du challenge (23 avril 2012) a permis d'éclaircir les détails du déroulement de la traversée du tunnel (pose de petits panneaux à l'intérieur, pas d'installation lumineuse...)

	23 avril 2012	15 mai 2012	24 mai 2012
Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	2		
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	25	134	23
Grand/Petit murin <i>Myotis myotis / blythii</i>	1		
Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>		1	
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>		2	

Tableau 1: Bilan des effectifs de chauves-souris au printemps 2012

Le premier passage (23 avril 2012) a confirmé que l'enjeu chauves-souris était très faible à cette période. Cependant, un deuxième passage (15 mai 2012) trois semaines plus tard a apporté de nouveaux éléments sur l'occupation du tunnel en période de transit. En effet, un groupe de 134 Grands Rhinolophes en léthargie a été observé au même endroit que la colonie d'hibernation

de cette même espèce. Ce comportement peut être mis en relation avec les conditions météorologiques du mois de mai (faibles températures et épisodes pluvieux nombreux). Cette découverte a motivé un dernier passage, la veille du challenge sportif, afin de s'assurer du départ de la colonie et d'adapter un éventuel encadrement de l'animation en fonction de la présence de chauves-souris. Une semaine plus tard, la colonie s'était dispersée, seuls restaient quelques individus volants et épars dans l'ensemble du tunnel.

Cet accompagnement du projet, dans le cadre de l'évaluation des incidences, a permis d'améliorer les connaissances sur le site puisque la présence de Grands Rhinolophes en nombre en période de transit printanier n'était pas connue jusqu'à présent.

## **SE2 : Acquisition, pose et suivi des détecteurs de suivi hygrométrique**

Cette action a été réalisée, deux détecteurs ont été posés à l'intérieur du tunnel. Un défaut des capteurs n'a pas permis d'exploiter les données relatives à l'humidité. Un rapprochement auprès du constructeur n'a pas permis de trouver une solution technique au bon fonctionnement dans ces conditions d'humidité.

## **SE4 : suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères**

Outre les passages réalisés dans le cadre du projet Val Natura avec le CG24 (contrôle de la fréquentation du tunnel à une période donnée), deux suivis hivernaux ont été réalisés cette année.

Les résultats des suivis de ces dernières années sont présentés dans le Tableau 2 ci-dessous :

	décembre 2008	janvier 2009	janvier 2010	octobre 2010	décembre 2010	mai 2011	août 2011	7 décembre 2011	21 février 2012
Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	542	504	976	1	304			138	334
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	250	350	441	432	439	8	2	485	479
Sérotines sp.					3				
Grand/Petit murin <i>Myotis myotis / blythii</i>					5			4	4
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>					2			1	
Oreillard sp.					10			5	5

Tableau 2: Bilan des effectifs de chauves-souris

## **Des pistes pour l'évaluation de conservations des populations de chauves-souris du tunnel**

Les effectifs observés (notamment les effectifs hivernaux de Barbastelles et de Grands Rhinolophes) semblent relativement stables. Le comptage des Grands Rhinolophes étant plus aisé que celui des Barbastelles (qui fréquentent en grand nombre certains trous d'évacuation), il est difficile de conclure définitivement sur les effectifs présents pour les Barbastelles (sous estimation des effectifs de Barbastelles probable). Pour autant, à l'heure actuelle les populations semblent en bon état, et bénéficient des mesures de gestion mises en œuvre.

Il conviendra de s'assurer qu'aucun dérangement n'est présent sur le site en suivant les dispositifs de protection et en installant des outils permettant de quantifier et qualifier cette éventuelle fréquentation. En effet de nombreuses dégradations du grillage ont encore été observées en 2012.

En ce sens, un courrier a été adressé à la DREAL, pour solliciter une demande de financement pour l'achat de matériel (deux trophycam disposées aux deux entrées du tunnel). Ceci permettrait à la fois d'évaluer, au terme d'une année, la fréquentation du site et de recueillir des éléments de connaissance sur les populations de chauves-souris présentes dans le tunnel.

A ce jour le financement du matériel n'a pas été possible sur 2012. Il conviendra de rechercher à nouveau les possibilités de financement en 2013.

### **O3 VALORISER ET SENSIBILISER À LA CONSERVATION DU SITE ET DE SES ESPÈCES**

#### **VA1 : Mettre en place de la sensibilisation ex-situ**

##### 1. Outil de sensibilisation autour des chauves-souris

A la demande du Conseil Général de la Dordogne une intervention a été réalisée le 24 mai 2012 dans les locaux du Pôle International de la Préhistoire aux Eyzies afin de sensibiliser les participants au Raid Val Natura sur l'attitude à adopter dans le tunnel afin de perturber le moins possible les chauves-souris encore présentes à l'intérieur.

### **O4 ANIMER L'APPLICATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF**

#### **Préparation et animation du Comité de Pilotage Local**

Le COPIL s'est tenu le 30 novembre 2012 à Saint-Amand de Coly. Un bilan des actions réalisées a été présenté par l'animateur (CEN Aquitaine). Des échanges ont eu lieu pour envisager la poursuite des actions sur site dans le cadre d'une nouvelle tranche d'animation du DOCOB à partir de 2013.

## **Mise en place d'un Arrêt Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur le site du tunnel.**

Une réunion (le 17 juillet 2012) à la mairie de St Amand de Coly entre la DDT24, le CEN Aquitaine et le maire de Saint Amand-de-Coly a permis d'étudier la possibilité de mettre en place un APPB sur le site du tunnel.

Ce projet a pour effet de restreindre l'accès au tunnel (hors propriétaires et personnes accréditées), d'interdire tout type de dégradation et toute forme de dérangement des espèces (lumière, bruit...). Les infractions aux dispositions de l'arrêté seront punies des peines prévues aux articles L.415-3 et R.415-1 du code de l'environnement. L'APPB sera mis en place sur les parcelles appartenant à la commune ainsi que sur l'infrastructure même du tunnel, sur une superficie de 1,8ha.

Suite à la délibération du Conseil Municipal (20 novembre 2012) et aux consultations règlementaires, l'APPB devrait être validé par la Commission Départementale de la Nature et du Paysage qui siègera le 14 décembre 2012.

### **PERSPECTIVES D'ACTIONS POUR 2013 / NOUVELLE TRANCHE D'ANIMATION :**

- ✓ Pérennisation des aménagements et des contrats mis en œuvre (nouveau contrat pour l'entretien du périmètre sécurisé à envisager)
- ✓ Proposition de contrat GH3 "pose de nichoirs" et diagnostics parcellaires
- ✓ Poursuite du suivi des populations de chauves-souris en période hivernale en lien avec les événements climatiques (cf. Barbastelle d'Europe) et en période de transit printanier (cf. Grand Rhinolophe)
- ✓ Assistance dans le cadre de sollicitation pour l'évaluation des incidences
- ✓ Suivi de l'aménagement de la mise en œuvre du Plan Régional d'Actions pour les Chiroptères pour intégration des actions de radiopistage et de recherche de gîtes estivaux
- ✓ Communication autour du site et de ses enjeux : création d'un site internet en lien avec les collectivités et leurs outils, agenda 21 en cours au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère; animation grand public (Nuit de la Chauve-souris) et/ou scolaire (sensibilisation et participation à la pose de nichoirs)